



## Horaires

### ACCUEIL COLLECTIF D'ÉVEIL ET JEUX

Réservés aux Assistants Maternels Indépendants

- lundi : 9h30 à 11h30
- mardi : 9h30 à 11h30
- jeudi : 9h30 à 11h30

### PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

- mardi : 13h à 15h
- vendredi : 9h30 à 12h

### ACCUEIL PUBLIC

#### Sans rendez-vous

- lundi : 13h à 15h30
- mardi : 13h à 15h
- vendredi : 9h30 à 12h
- jeudi : 17h à 18h30
- samedi matin selon demande

#### Avec rendez-vous

## Contacts

Responsable du RAM-PE

Cécile ROYER

Educatrice de jeunes enfants



Relais Assistants Maternels  
Parents-Enfants

13, Cours Gal de Gaulle  
91360 Epinay-sur-Orge

01 69 10 25 79

[ram@ville-epinay-sur-orge.fr](mailto:ram@ville-epinay-sur-orge.fr)  
[www.ville-epinay-sur-orge.fr](http://www.ville-epinay-sur-orge.fr)

Le relais est né d'un partenariat entre la ville d'Épinay-sur-Orge, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne et le Service Départemental de la Protection Maternelle et Infantile de l'Essonne.



ÉPINAY-SUR-ORGE



## Relais Assistants Maternels Parents-Enfants

### Espace

d'écoute et d'informations  
d'échanges et de ressources  
d'accompagnement  
de soutien  
de découvertes et d'éveil



## Pour les parents et futurs parents

### AIDE ET ORIENTATION

Le Relais vous propose :

- ♦ des renseignements sur les différents modes d'accueil adaptés à vos besoins ;
- ♦ les listes des assistants maternels mises à jour.

### CONSEILS

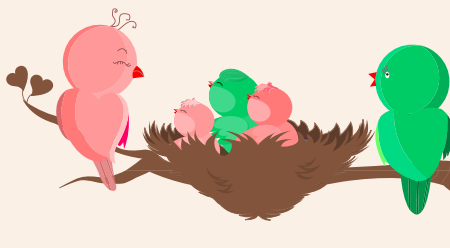
- ♦ dans vos démarches et dans vos fonctions d'employeur ;
- ♦ mise à disposition de revues, documentation.

Un lieu de rencontres autour de la parentalité  
(soirées débat)

### INFORMATIONS

- ♦ sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre (CAF, impôts) ;
- ♦ sur les demandes et démarches à effectuer.

## Pour les enfants de 2 mois à 4 ans



Temps d'activités d'éveil pour les petits  
sous la responsabilité de l'assistant maternel  
et avec sa participation active.

Jouets et activités adaptés à leurs besoins,  
leurs envies et leur âge.

Jouer, découvrir, rire, s'éveiller à son rythme,  
prendre le temps, chanter, dessiner, peindre, lire,  
bouger...

Les enfants se rencontrent et s'ouvrent au monde  
extérieur.

## Pour les assistants maternels indépendants et les candidats à l'agrément

### RENSEIGNEMENTS - INFORMATIONS

- ♦ Les réglementations sur le métier, les démarches d'agrément, le statut professionnel, le contrat, la rémunération, les congés, la fiscalité, les droits et obligations...

### DOCUMENTATION

- ♦ Formations
- ♦ Revues
- ♦ Livres professionnels
- ♦ Articles

### RENCONTRES

- ♦ Discussions et échanges entre professionnels.
- ♦ Ecoute, accompagnement.
- ♦ Conseils et aides dans l'exercice de la profession.
- ♦ Temps festifs et conviviaux.
- ♦ Animations, réunions.

